

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Gatineau (secteur de Hull), **LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2005 À 9 H**
Maison du Citoyen, salon Jean-Alic

PRÉSENCES :

- Monsieur Pierre Philion, président et conseiller municipal du district de *Saint-Raymond Vanier*
- Madame Denise Laferrière, conseillère municipale du district de Hull
- Monsieur André Sanche, RAPHO
- Monsieur Mario Harel en remplacement de Monsieur John Janusz, Service de police de Gatineau
- Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
- Monsieur Réjean Piché, Coopérative de développement économique et communautaire
- Madame Berthe Miron, TARO
- Monsieur Louis-Philippe Mayrand, Direction générale du Centre de santé et de services Sociaux de Gatineau
- Monsieur Yves Lahaie, Cegep de l'Outaouais
- Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
- Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des *Portages-de-l'Outaouais*
- Madame Agathe Lalande, Commission Gatineau, Ville en santé
- Madame Josiane Cossette, Commission Gatineau, Ville en santé
- Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, Ville en santé

ABSCENCES MOVITÉES :

- Monsieur Joseph De Sylva, conseiller municipal du district du Versant
- Monsieur Michel Quesnel, représentant des gens d'affaires
- Madame Norma Kelland, Université du Québec en Outaouais
- Monsieur Louis-Paul Guindon, Module de la culture et des loisirs

INVITÉS :

- Monsieur Marc Paquette, Coopérative des techniciens ambulanciers
- Monsieur Christian Cyr, Coopérative des techniciens ambulanciers
- Monsieur Franco Matérazzi, groupe de travail de Moisson Outaouais
- Madame Lise Paradis, groupe de travail de Moisson Outaouais

SECRÉTAIRE : Linda Sabourin, Module culture et loisirs

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Philion souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il félicite Mme Agathe Lalande pour son nouveau poste et il croit que la Ville de Gatineau, grâce aux nouvelles fonctions d'Agathe, priorisera davantage la vie communautaire. Il souhaite que Mme Linda Sabourin fasse partie de l'équipe de la Commission en tant que responsable.

Lors du colloque provincial du Réseau québécois de villes et villages en santé, le projet « Environnement sans fumée » de la commission s'est mérité un prix spécial. Une soirée de reconnaissance lors du conseil municipal est prévue le 11 octobre prochain.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, incluant l'ajout au point 9. Varia a) lancement de la politique familiale, b) élections municipales, électeurs en herbe, c) correspondance, d) dossier défibrillation est proposé par Mme Miron, appuyé par M. Piché et adopté à l'unanimité.

3. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

- **RCR auprès des citoyens, Coopérative des techniciens ambulanciers de l'Outaouais et Coop santé d'Aylmer**

Monsieur Marc Paquette et Christian Cyr de la Coopérative des techniciens ambulanciers sollicitent la participation de la Ville de Gatineau en les reconnaissant comme principal ambassadeur des cours en premiers soins. La coopérative compte 200 travailleurs dont 15 formés pour offrir la formation de RCR. Les membres de la coopérative ont le souhait de s'impliquer dans la communauté. Il existe déjà plusieurs partenariats tels que la Coop Santé d'Aylmer et bientôt les coopératives d'habitation. Le technicien ambulancier est bien placé pour conseiller les citoyens, car ils circulent dans les rues. Il n'est pas rare qu'ils interviennent auprès de jeunes dépressifs. Ils aimeraient que la population soit davantage informée sur la prévention lors d'une situation d'urgence; par exemple, libérer un escalier d'objets.

- **Présentation du plan d'affaires pour le projet d'implantation d'une Moisson Outaouais**

M. Matérazzi et Mme Lise Paradis présentent le rapport final du plan d'affaires. Le comité de coordination s'est réuni plus de dix fois pour choisir la stratégie. Ils nous présentent un bref rappel de l'origine du projet. Vingt-quatre (24) organismes œuvrant en sécurité alimentaire en Outaouais se voient confrontés à une augmentation drastique de la demande. Ces organismes de la région de l'Outaouais qui œuvrent en sécurité alimentaire donnent des services de dépannage en partie grâce à des dons en argent, mais en grande partie grâce à la récupération de denrées alimentaires. Or, ces groupes rencontrent d'importantes difficultés d'approvisionnement.

Les bailleurs de fonds de la Banque d'alimentation d'Ottawa (BAO), qui sont l'une des principales sources actuelles de cueillette et d'approvisionnement des groupes de l'Outaouais, se demandent combien de temps ils pourront continuer à partager leurs provisions avec des groupes du Québec alors que la demande de leur côté de la rivière s'intensifie aussi et qu'ils se voient de plus en plus en difficulté de répondre à la demande.

Finalement, ces organismes de l'Outaouais savent, parce qu'ils ne sont pas regroupés sous la forme d'une Moisson régionale, qu'ils n'obtiennent pas leur part des surplus alimentaires des supermarchés, producteurs et fabricants agro-alimentaires du Québec gérés et distribués par Moisson Québec (ou AQBAM) aux diverses Moissons ou Banques alimentaires dûment constituées dans la plupart des régions du Québec.

C'est ainsi qu'un comité issu de la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais a été mis sur pied pour vérifier les options qui s'offrent à l'Outaouais.

La Table a étudié avec l'aide d'un consultant les options suivantes pour assurer une plus grande sécurité alimentaire dans l'Outaouais :

- Augmenter l'approvisionnement alimentaire à même les structures de fonctionnement actuelles (*statu quo*), ce qui semble difficile à envisager à cause des difficultés d'approvisionnement que connaît la BAO et de la faible participation financière des organismes québécois à son financement;
- Doter l'Outaouais de sa propre structure de fonctionnement, (Moisson Outaouais autonome), pour laquelle il fallait identifier les volumes alimentaires dont elle pourrait disposer ainsi que la faisabilité financière d'un tel projet;
- Développer une formule hybride d'établissement d'une structure de (Moisson Outaouais hybride) se réalisant dans le cadre d'un partenariat avec la Banque alimentaire d'Ottawa en offrant un partenariat logistique.

C'est finalement cette dernière option qui a été retenue parce qu'elle garantissait un volume satisfaisant, en quantité et diversité, et parce qu'elle est la seule qui est financièrement faisable à court et moyen terme. L'objectif demeure malgré tout à long terme de réduire la dépendance envers Ottawa tout en maintenant des partenariats stratégiques à l'avantage des deux partis. Pour réaliser cette dernière option, ils souhaitent la participation financière de la Ville de Gatineau de 40 000 \$ la première année, 30 000 \$ la deuxième année et 20 000 \$ la troisième année.

Mme Paradis a grandement apprécié la participation de Mme Sabourin au sein de ce comité.

Les discussions sont remises à plus tard afin de permettre la participation de tous. Mme Lemieux doit s'absenter temporairement pour une entrevue.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 JUIN 2005 ET 20 JUIN 2005

Les procès-verbaux du 9 juin et du 20 juin sont acceptés tel quel.

Proposé par Mme Lafleur et appuyé par M. Piché.

5. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Mme Sabourin fait les suivis des derniers procès-verbaux :

- Vidéo Paradiso : Mme Paris a confirmé les montants pour le projet.
- Projet de photos au centre-ville : Le responsable de centre de services a été informé de la recommandation. Il reste à soumettre cette recommandation au conseil. Le centre de services est responsable de préparer le projet de résolution.
- Le plan d'action 2006 a été déposé tel que prévu au début juillet à la responsable des finances pour le Module culture et loisirs.

Retour de Mme Lucie Lemieux.

Reprise du point 3 : Parole aux citoyens

- RCR :
Après discussion, il est convenu d'encourager la promotion de la formation du RCR tel que stipule la recommandation suite à l'avis sur l'état de la pertinence et du coût-efficacité d'un programme d'accès public aux défibrillateurs automatiques externes (DAE) et de la pertinence d'un programme de RCR.

Cependant, les membres ne souhaitent pas choisir un seul ambassadeur pour la formation. Ils encouragent davantage tous les organismes à se parler afin d'offrir un éventail de cours et sur tout le territoire.

ACTION PAR Linda Sabourin

- Moisson Outaouais :
Après discussion, le plan d'affaires démontre clairement la nécessité de développer une formule hybride d'établissement d'une structure de (Moisson Outaouais hybride) se réalisant dans le cadre d'un partenariat avec la Banque alimentaire d'Ottawa en offrant un partenariat logistique. Étant donné que le plan d'action de la Commission Gatineau, Ville en santé est déjà déposé pour l'année 2006, les membres proposent que cette demande de participation financière soit soumise à l'étude du budget 2006. Il faut encourager l'effort de régionalisation et de mise en commun des ressources des organismes communautaires œuvrant pour contrer la faim.

ACTION PAR Linda Sabourin

6. DISCUSSION SUR LA PROPOSITION D'UN MODÈLE STRUCTUREL POUR LES COMMISSIONS

Le Module culture et loisirs a décidé de déposer le rapport sur le chantier sur les commissions municipales afin que les membres soient sensibilisés sur les options mises de l'avant. Les membres sont en désaccord avec la proposition du nouveau modèle structurel pour les commissions et comités. Les commentaires émis :

- Les membres de la commission sont des décideurs donc ils s'attendent à avoir un pouvoir décisionnel;
- La Commission, ville en santé est un agent de changement et de mobilisation, et elle a une vision transversale;
- Il n'est pas stratégique que les commissions soient strictement en lien avec les services car cela diminue le pouvoir des citoyens;
- La commission répond à la vision de la gouvernance participative;
- La philosophie avec le RVVS est d'agir en partenariat avec les décideurs.

ACTION PAR Linda Sabourin

7. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2005

❖ Gala hommage 2005

Mme Sabourin mentionne l'importance de recruter des candidatures. Mme Lalande encourage les membres à solliciter des candidatures. Le gala se tiendra à la salle Odyssée de la Maison de la culture de Gatineau, le mercredi 23 novembre 2005. Josiane présente l'organisation de l'édition 2005. M. Nadon félicite Josiane Cossette pour son travail.

ACTION PAR Linda Sabourin

❖ Comité jardins communautaires

Le comité de travail est composé de Denise Laferrière, Gisèle Parisien, Vincent Beaumont et Linda Sabourin. Une présentation au conseil a eu lieu le 26 septembre dernier par Agathe Lalande. Mme Sabourin félicite les membres du comité de travail pour le travail accompli. Le comité s'est réuni plusieurs fois. Plusieurs actions ont été entreprises par le comité afin de soumettre une recommandation au conseil.

- Étude auprès de certaines villes. Les villes consultées : Sherbrooke, Montréal et Ottawa s'impliquent dans le soutien des jardins communautaires de différentes façons et à différents niveaux.

- Portrait des jardins existants : À Gatineau, il existe 6 jardins communautaires dont 4 dans le secteur de Gatineau et 2 dans le secteur de Hull. Près de 200 jardinets sont utilisés par les citoyennes et citoyens et par la clientèle de différents organismes (Soupe populaire, Centre de petite enfance, Dépanneur Sylvestre, etc.).

- Tous les jardins sont gérés par un organisme à but non lucratif. Ces organismes confient la gestion des jardins à des comités de bénévoles et tous les jardins ont reçu de l'aide de leurs conseillers grâce à leur budget discrétionnaire.

- Après vérification auprès des conseillers, des centres de services et des comités de jardins existants, il y a des demandes pour au moins 8 nouveaux jardins dans la ville de Gatineau.

La recommandation soumise est la suivante :

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs impacts bénéfiques entre autres au niveau individuel et économique pour les Gatinois et les Gatinoises lorsqu'ils pratiquent des activités de jardinage communautaire dans leur voisinage;

CONSIDÉRANT QU'il est prouvé que l'existence de jardins communautaires permet d'accroître la participation des citoyens à la vie de quartier et crée des lieux privilégiés pour développer une plus grande conscience environnementale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a déjà participé à l'implantation de 6 jardins communautaires dans 2 secteurs de Gatineau et que le soutien apporté à ces jardins varie d'un secteur à l'autre;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau souhaite aménager et développer des jardins communautaires sur le territoire de Gatineau et doter la Ville d'un cadre de référence pour le soutien et la mise en place de jardins communautaires.

Proposé et résolu à l'unanimité

- De doter prioritairement la Ville d'un cadre de référence pour le soutien et la mise en place de jardins communautaires;
- De soumettre ce projet à l'étude du budget en novembre prochain.

ACTION PAR Linda Sabourin

❖ Comité d'accessibilité universelle

Mme Sabourin explique que plusieurs rencontres ont eu lieu. Les membres de ce comité sont :

Christine Charlebois, personne ressource, Habitations partagées

André Sanche, RAPHO

Stéphane Viau, APICO

Berthe Miron, Table des aînés et retraités de l'Outaouais

Denise Laferrrière, conseillère

Roger Côté, représentant des personnes aveugles

Michel Phillion, Chef de section infrastructures plateaux et équipements

André Baril, URLSO

Pierre Phillion, conseiller

Cécile Chrétien, Office des personnes handicapées

Linda Sabourin, Gatineau, Ville en santé

Plusieurs sujets ont été abordés lors des trois réunions tels que le nouveau projet de Loi 56, la mise en place d'un circuit d'autobus à plancher surbaissé, une demande de correction d'une rampe d'accès à un commerce, la définition du concept d'accessibilité universelle, etc.

Mme Lalande devait présenter une résolution au mois de septembre au conseil municipal, mais faute de temps, ce dossier a été reporté après les élections. Un comité municipal a été formé pour répondre aux obligations de la nouvelle loi et le comité d'accessibilité que la Commission a mis sur pied sera reconnu au sein de l'Administration municipale et jouera un rôle de comité consultatif pour l'élaboration du plan d'action. M. Sanche félicite pour les démarches accomplies.

❖ Livre « C'est beau, Gatineau! »

Mme Sabourin présente les démarches accomplies. Les Éditions Vents d'Ouest travaille à la mise en page et au graphisme pour le contenu du livre. La direction artistique est assumée par Louise Mercier qui a dirigé les deux parutions suivantes avec succès : politique culturelle et politique familiale. Le comité de production a choisi de recruter les services d'un poète pour écrire les textes. M. Serge Dion a accepté cette responsabilité. Il a rencontré le maire Ducharme et M. Phillion pour écrire le contenu de leur message.

Nous avons choisi d'y inclure des textes de poésie de M. Serge Dion, afin qu'un poète gatinois témoigne sur ce que le corpus lui fait vivre. Nous croyons que les témoignages des citoyens sont de la pure poésie, car chaque photo nous touche par la sensibilité de la personne, elle nous suggère des sensations et des émotions.

Nous présenterons les photos par groupe d'âge et par ordre de prénom des photographes. Les sections des trois groupes d'âge : jeunes, familles et aînés sont précédées par un texte poétique de Serge Dion.

8. PROCHAINES RÉUNIONS 2005-2006

- Pour le choix du « Coup de cœur » du Gala hommage - dîner 9 novembre
- Prochaine réunion : mercredi 7 décembre à 9 h avec dîner de Noël. Nous attendons les nouveaux élus pour fixer les autres rencontres.

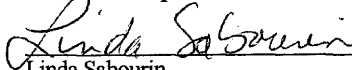
9. VARIA

- a) Lancement de la politique familiale : Mme Lalande informe les membres que le lancement de la politique se fera le 12 octobre 2005 à 16 h 30.
- b) Élections municipales - électeurs en herbe : Mme Sabourin dépose des informations sur ce sujet.
- c) Correspondance : Mme Sabourin demande aux membres de quelle façon traiter les demandes d'informations. Les membres aimeraient les lire et proposer des réponses. Elle envoie toujours un accusé de réception et invite la personne à la partie publique des réunions.
- d) Dossier défibrillation : La présentation au conseil est prévue après les élections.

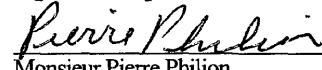
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion se termine à midi.

Rédaction du procès-verbal


Linda Sabourin
Secrétaire

Signature du président de la Commission


Monsieur Pierre Phillion
Président,
Commission Gatineau, Ville en santé